



# ENQUÊTE HÔTELLERIE



SEPTEMBRE 2016

## DES RÉSULTATS EN BAISSÉ POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS DE SEPTEMBRE 2016

UN TAUX D'OCCUPATION EN BAISSÉ DE 2,1 POINTS ET UNE  
BAISSÉ DE 2,2 % DES NUITÉES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	69,0%	- 2,1 pts	59,6 %	+ 0,6 pt
Nuitées totales	285 766	- 2,2 %	2 238 174	+ 0,5 %
Nuitées françaises	228 869	+ 1,7 %	1 833 306	+ 2,6 %
Nuitées étrangères	56 897	- 15,0 %	404 867	- 8,2 %
Durée séjour	1,67	+ 0,01 jour	1,61	- 0,01 jour
Part Clientèle affaires	47,7 %	- 0,1 pt	47,6 %	+ 4,0 pts

L'hôtellerie départementale affiche des résultats en baisse au mois de septembre 2016, avec un TO de 69%, en chute de 2,1 points, et des nuitées en baisse de 2,2%. Malgré cela, le TO affiché depuis le début de l'année reste en hausse de 0,6 point par rapport à 2015, et les nuitées en progression de 0,5%.

Cette baisse des nuitées au mois de septembre est due à une très forte chute de 15% des nuitées étrangères alors que les nuitées françaises progressent légèrement de 1,7%.

De son côté, la clientèle d'affaires affiche une stabilité par rapport à septembre 2015, ainsi que la durée de séjour (+ 0,01 jour), avec une durée de 1,67 jour.



## DES RÉSULTATS EN BAISSÉ POUR QUASIMENT TOUTES LES CATÉGORIES D'HÔTELS

TOUTES LES CATÉGORIE D'HÔTELS AFFICHENT UNE BAISSÉ DE TO, ET SEULES L'HÔTELLERIE HAUT DE GAMME ET DE CHAÎNE AFFICHE DES NUITÉES EN HAUSSE.

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	69,0	- 2,1 pt	285 766	- 2,2 %	-	19,9 %
Non classé	61,8	- 1,0 pts	31 257	- 4,5 %	10,5	12,1 %
1 et 2*	65,8	- 2,7 pts	69 436	- 10,7 %	24,5	11,4 %
3*	71,5	- 2,9 pts	120 961	- 0,9 %	42,3	23,0 %
4 et 5*	72,4	- 1,3 pt	64 744	+ 7,6 %	22,7	27,0 %
Hôtels de Chaîne	71,9	- 1,4 pt	137 748	+ 2,6%	47,9	20,0 %
Autres hôtels <sup>(1)</sup>	66,4	=	149 018	- 6,1 %	52,1	19,9 %

<sup>(1)</sup> Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois de septembre 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5\*) est de plus de 6 points (6,6 points), et qu'il a tendance à augmenter par rapport aux mois précédents.

En terme d'évolution par rapport à septembre 2015, on constate que tous les hôtels, quel que soit leur classement, voient leur TO baisser, et plus particulièrement l'hôtellerie de 1 à 3\*.

Ce sont les hôtels 4 et 5\* qui affichent le meilleur TO avec 72,4%, juste devant les hôtels 3\* avec 71,5%, et les hôtels 1 et 2\* avec 65,8%. Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 5,5 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires, mais ils affichent une baisse de 1,4 point de leur TO par rapport à 2015.

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1<sup>ère</sup> place du département avec 42,3% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2\* avec 24,5%, et les hôtels 4 et 5\* avec 22,7% des nuitées. Par contre, comme au mois d'août, seuls les hôtels de 4 à 5\* connaissent une progression du nombre de nuitées (près de 8%), ainsi que l'hôtellerie de chaîne (2,6%) alors que tous les autres hôtels classés affichent une baisse comprise entre 0,9 et 10,7%.

De son côté, la clientèle étrangère représente 19,9% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme qu'elle est la plus présente (27%), devant l'hôtellerie 3\* (23%).

# UNE TRÈS FORTE BAISSÉ DES NUITÉES ÉTRANGÈRES AU MOIS DE SEPTEMBRE

UNE CHUTE DE 15% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, QUI CONCERNE TOUTES LES CLIENTÈLES, EXCEPTÉ LES BRITANNIQUES, BELGES ET NÉERLANDAIS

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	15 201	+ 0,4	26,7
Allemagne	9 033	- 17,6	15,9
Belgique	5 608	+ 4,0	9,9
Espagne	3 838	- 21,8	6,7
Suisse	2 855	- 27,2	5,0
Italie	1 600	- 19,2	2,8
Pays-Bas	1 595	+ 12,0	2,8
Russie	812	- 46,4	1,4
<u>Sous total Europe</u>	<u>45 666</u>	<u>- 11,2</u>	<u>80,3</u>
Etats Unis	5 446	- 24,3	9,6
<u>Sous total Amérique</u>	<u>7 250</u>	<u>- 25,2</u>	<u>12,7</u>
Chine	400	- 40,1	0,7
Japon	326	- 56,8	0,6
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>3 113</u>	<u>- 35,2</u>	<u>5,5</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>447</u>	<u>- 40,6</u>	<u>0,8</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>869</u>	<u>- 11,2</u>	<u>1,5</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>56 897</u>	<u>- 15,0</u>	

Les hôtels du département enregistrent une très forte baisse de 15% des nuitées étrangères par rapport à septembre 2015, qui s'explique par une baisse des clientèles européennes (-11,2%) et américaines (- 25,2%).

La baisse des nuitées des clientèles européennes est principalement due aux clientèles allemande, espagnole et italienne, et dans une moindre mesure aux clientèles suisse. Par contre, on constate une légère reprise pour les clientèles britanniques (+0,4%), belge (+ 4%) et néerlandaise (+12%)

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant l'Allemagne et la Belgique. Les Etats Unis arrivent en 4ème position.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens atteignent 80,3%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 12,7% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (5,5%), d'Afrique (1,5%) et du Proche et Moyen Orient (0,8%).

## DES RÉSULTATS EN BAISSÉ POUR TOUS LES TERRITOIRES EN TERMES DE TAUX D'OCCUPATION ET DE NUITÉES

DANS CE CONTEXTE DE BAISSÉ GÉNÉRALE, SAINT-MALO AGGLOMÉRATION AFFICHE LE MEILLEUR TO, SEULEMENT EN BAISSÉ DE 1,1 POINT, ALORS QUE RENNES MÉTROPOLE ENREGISTRE UNE CHUTE DE 2,2 PTS DE SON TO ET DE 1,7 % DE SES NUITÉES

### > La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	65,0	- 0,4	802 574	- 0,1	18,5	43,4
Saint-Malo Agglomération	75,5	- 1,1	114 155	- 0,2	28,0	23,4
Pays de Saint-Malo	72,5	- 0,8	149 578	- 0,7	26,4	24,7
Rennes Métropole	68,4	- 2,2	108 397	- 1,7	13,7	73,4
Pays de Rennes	68,1	- 2,3	111 219	- 1,5	13,7	73,2
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	59,4	- 7,2	18 272	- 14,3	NC	69,6
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	51,7	- 3,0	15 251	- 0,5	13,2	64,7

Au mois de septembre 2016, la Bretagne voit son taux d'occupation légèrement baisser mais rester au dessus de celui du département d'Ille-et-Vilaine. De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine, qui réalise 36% des nuitées bretonnes du mois de septembre, affiche des résultats en baisse dans tous les territoires.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de 75,5%, en légère baisse de 1,1 point. En terme de nuitées les hôtels de St-Malo Agglomération, qui ont réalisé près de 40% des nuitées départementales, affichent une quasi stabilité (-0,2%).

De leur côté, les hôtels de Rennes Métropole affichent un TO de 68,4% en baisse de 2,2 points, mais en forte reprise par rapport au mois dernier (+16pts). Au niveau des nuitées, les hôtels de Rennes Métropole, qui réalisent près de 38% des nuitées départementales, ont enregistré 1,7% de nuitées en moins.

Le Pays de Fougères affiche une baisse de son TO de 7,2 pts et une chute de 14,3% de ses nuitées, et le Pays de Brocéliande affiche aussi une baisse de 3 pts de son TO et de 0,5% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

**Taux de réponse de septembre 2016** : 81% (- 6,3 pts par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3  
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne  
Ille & Vilaine  
TOURISME